



FICHE D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner
au secrétariat du Club :
ASSOCIATION LES BRÛLEURS DE LOUPS,
PATINOIRE PÔLE SUD
AVENUE D'INNSBRUCK
38000 GRENOBLE

JOUEUR

Nom
Prénom
Sexe
Âge
Club D'appartenance
Poste

PARENTS

Nom
Prénom
Tél domicile
Tél bureau
Portable
Adresse
Email
Votre enfant suit-il un traitement ?
Si oui lequel ?

DATES/TARIFS

Du **21/10/2019** au **25/10/2019** : 330€
Du **24/02/2020** au **28/02/2020** : 330€

Entourez la/les semaine(s) choisie(s).

Dans le cas d'un 2ème enfant, se référer à la plaquette.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Chèque d'acompte de 100€ obligatoire libellé à l'ordre de BDL Amateur avant le 01/10/2019 pour le stage de Toussaint, 01/02/2020 pour Février et 03/07/2020 pour les stages d'été.
 - Copie de la licence FFHG.
 - Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident ou attestation d'assurance scolaire extra-scolaire.
- Si votre enfant n'est pas assuré, vous devez obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile et individuelle accident.

FRAIS D'ANNULATION

En cas d'annulation d'une inscription avant le 19/10/2019 pour le stage de Toussaint, 11/02/2020 pour Février, la direction retiendra 100€ pour frais administratifs. Au delà de cette date, la totalité des 330€ d'inscription sera retenue.

MATÉRIEL

Une boutique (Le Vestiaire) sera à votre disposition pendant la durée du stage, vous bénéficierez de tarifs préférentiels ainsi que de conseils de professionnels.

Je soussigné _____ autorise mon enfant _____ né(e) le ___/___/___ à participer au stage et avoir pris connaissance du règlement.
J'atteste qu'il est assuré en responsabilité civile et en individuelle accident. En cas de nécessité, j'autorise le responsable du stage à faire transporter mon enfant dans un centre hospitalier et à lui faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires.
À _____, le ___/___/___
Signature suivie de la mention «lu et approuvé» :

RÈGLEMENT

L'organisation de stage en vie collective nécessite le respect de règles de vie et une discipline stricte, l'inscription d'un stagiaire implique obligatoirement son engagement à respecter ces règles.
Les organisateurs du stage se réservent le droit de renvoyer un stagiaire dont la conduite ou les agissements nuiraient à la bonne marche du stage. Une telle mesure ne donnerait lieu à aucun remboursement et les frais de transport de l'accompagnateur seraient à la charge du stagiaire renvoyé. L'objectif principal de ce stage est l'initiation et le perfectionnement à la pratique du Hockey sur glace.
De par la pratique d'activités diverses, les parents ou tuteurs reconnaissent formellement par l'acceptation de la présente que le ou les enfants concernés :

- sont aptes sur le plan médical à pratiquer les différentes activités.
- sont assurés en responsabilité civile et en individualité accident du fait de ces activités.
- sont capables physiquement d'exercer les différents types d'activités : hockey sur glace, sport collectifs, footing, et musculation.
(liste non restrictive).

Au cas où l'enfant ne serait pas assuré, les parents devront obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile et individuelle accident avant le début du stage.
Dans tous les cas, les organisateurs du stage déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents ou de blessures survenus pendant la durée du stage et en particulier au niveau des dommages, pertes et vols survenus au matériel et aux vêtements appartenant aux stagiaires et restant sous leurs gardes.

M. et/ou Mme ou tuteur légal _____ pour le compte de l'enfant _____ né(e) le ___/___/___ à _____, le ___/___/___
Signature suivie de la mention «lu et approuvé» :